



Nation Métisse Autochtone Gaspésie, Bas Saint-Laurent, îles de la Madeleine (N.M.A.G.B.S.L.I.M.)
Gaspe Peninsula, Lower St-Lawrence, Magdalen Islands Metis Aboriginal Nation (G.P.L.S.L.M.I.M.A.N.)
Deuxième dénomination : Nation Métisse du Soleil Levant / Metis Nation of the Rising Sun

22 mai 2019, lettre aux membres :

Nous procédons à un sondage au près de plusieurs de nos membres présentement.

Il est à noter que plusieurs de nos membres trouvent qu'ils manquent d'information au niveau des procédures judiciaires.

Nous considérons ce fait, malheureusement nous sommes à la merci des tribunaux qui sont surchargés. Un autre fait à considérer, les juges en Cours Supérieur au Québec ne considèrent pas nos dossiers à leurs justes valeurs.

Ces dénis de justice nous coutent beaucoup d'argent et de temps précieux. En faisant trainer les dossiers de la sorte, avec les tribunaux surchargés, les temps d'audience pour traiter nos requêtes en droit constitutionnel sont retardés continuellement ce qui décourage plusieurs membres.

D'autre part, nous avons déposé une requête le 10 mai 2019 devant la Cour Suprême du Canada dans le dossier de M. Éric Parent. Les frais sont considérables, pour seulement 35 dollars par année ne vous privez pas de faire valoir vos droits constitutionnels non cédés au risque de les perdre à jamais en ne les réclamant pas.

Prendre sa carte de membre annuellement nous permet de vous offrir les services et d'assumer les procédures judiciaires en attendant la provision pour frais qui va nous permettre une défense pleine et entière.

Le 21 mai 2019, dans le dossier de M. Donat Delarosbil et Pascal Delarosbil, nous avons déposé au Palais de justice de New-Carlisle et au Palais de justice de Québec une requête en appel devant la Cour Supérieure du Québec.

Dans ces dossiers, les procédures sont en appel, l'un devant la COUR SUPRÊME DU CANADA, dans Parent et devant la Cour d'appel du Québec dans Delarosbil et fils.

Les frais de justice sont énormes, nous travaillons sans relâche depuis 2006, il ne faut surtout pas lâcher, alors que nous sommes si près du but, nous sommes très peux à travaillé le plus souvent bénévolement. Sans votre simple appui financier en frais de carte de membre, ce sont des années de travail pénibles qui seront perdu à jamais avec vos droits et vos redevances en argent non perçu par vous et vos descendants, des milliers de dollars que vous donnerez gratuitement aux gouvernances et ils continueront de vous surtaxer librement.

L'autre jour, j'écoutais une émission sur les champions olympiques, un fait était considérable, les champions disaient en majeure partie que s'ils n'avaient pas persévéré dans les échecs de parcours qu'ils n'auraient jamais gagné de médaille olympique.

Tous les grands chasseurs connaissent cet état de fait, pour avoir du succès il faut persévérer et ne surtout pas abandonner. Abandonner, c'est donner raison à tous ceux qui violent nos droits constitutionnels collectifs réservés, et non céder.

Chers membres, assurez-vous de prendre votre carte annuelle chaque année, c'est votre responsabilité.

Merci à tous, Benoît Lavoie
Grand-Chef Nation Métisse du Soleil Levant.